MIDDLEBURY COLLEGE - École en France
Année 2026-27

DEUXIEME SEMESTRE

Ce semestre, tous nos étudiants parisiens suivront un cours de langue française et deux cours thématiques* au Centre de Middlebury (le Centre Madeleine).

* Les étudiants qui font un stage académique (« credit-bearing internship ») avec notre organisme partenaire, EUSA, suivront un seul cours thématique au Centre de Middlebury ; le stage remplace le deuxième cours thématique.

Cours de langue française

Le test Ev@lang que vous avez passé en ligne détermine votre niveau de français et nous permet de vous placer dans le cours de langue le plus approprié à vos besoins : cours de niveau **intermédiaire**, cours de niveau **intermédiaire avancé** ou cours de niveau **avancé.**

Au cas où vos résultats au test Ev@lang vous permettraient d'être dispensé.e de suivre le cours de langue de niveau avancé, vous pourrez suivre à la place un cours thématique au Centre de Middlebury.

Cours thématiques

Cinq cours thématiques seront proposés au deuxième semestre. L'effectif des cours sera limité à 17-18 étudiants par cours. Une fois la capacité maximale atteinte, il y aura une liste d'attente.

Notez que deux de ces cours, ceux dont les titres sont suivis de «CT», sont sponsorisés par le *Middlebury College Davis Collaborative in Conflict Transformation*. Ils abordent des thèmes du conflit, de la résolution des conflits et de la transformation des conflits, dans le contexte français et/ou européen.

Pour les étudiants de Middlebury College : ces cours peuvent être validés dans le cadre du parcours interdisciplinaire de *Conflict Transformation Academic Cluster*. Pour obtenir le certificat, les étudiants doivent suivre quatre cours du parcours et participer à une expérience pratique. La liste des cours admissibles, des activités et le formulaire d'intérêt sont disponibles ici. Pour toute question, contactez navineri@middlebury.edu.

L'Union Européenne (UE), une expérience inédite de socialisation des conflits (histoire/science politique) CT

Guerre en Ukraine qui perdure, violences massives à Gaza et en Cisjordanie, menace chinoise croissante contre Taïwan, agressivité américaine contre ses alliés européens : le monde semble aujourd'hui confronté à de nouvelles conflictualités symptomatiques de relations internationales encore très largement régies par les rapports de force, à rebours du modèle adopté et promu par l'Union européenne.

En effet, celle-ci s'est construite dès les années 1950 dans le but de pacifier les rapports entre les pays européens, avec la volonté d'éradiquer le recours à la force au sein d'un continent dont l'histoire est marquée par la succession de conflits toujours plus meurtriers. Elle a ainsi inventé une nouvelle forme de relations interétatiques fondées sur l'intégration dans une entité supranationale et créé un nouveau paradigme de transformation des conflits visant à remplacer les traditionnelles

confrontations armées par la mise en place de solidarités concrètes favorisant l'interdépendance et par la discussion au sein d'institutions communes.

Sept décennies plus tard, en juin 2024, les Européen.ne.s ont élu leur nouveau Parlement. Seul parlement transnational élu au suffrage universel direct, l'assemblée de Strasbourg est donc un organe unique au monde de délibération entre député.e.s de plusieurs pays amené.e.s à voter des règles s'appliquant aux 450 millions d'habitant.e.s de l'Union européenne. Pourtant, comment mettre d'accord des peuples aux traditions si différentes ? Tel est bien la lourde tâche de ce parlement qui construit des compromis et transforme donc, par le débat démocratique, les conflits politiques internes à l'UE.

L'UE est ainsi un modèle de transformation du conflit militaire tout d'abord entre des États européens qui n'avaient cessé au fil des siècles de se faire la guerre, puis du conflit politique par la recherche de compromis en son sein. Pour autant, parvient-elle à devenir un acteur mondial de la transformation du conflit, notamment dans le cadre de ses missions extérieures ? C'est ce que les étudiant.e.s devront interroger dans un travail fondé sur l'étude de différents textes sur le sujet.

Ce cours analysera les origines du projet européen ainsi que les différentes modalités qu'il a prises au cours des 70 dernières années pour démontrer, au travers de différents exemples précis, qu'il s'agit bien d'une forme nouvelle de transformation des conflits qui demeure aujourd'hui encore unique au monde.

Le cours comprendra une visite pédagogique au Parlement européen à Strasbourg pour illustrer le travail de collaboration de 27 pays.

Marion GAILLARD, Sciences Po Paris
Mardi 14h-16h30, Salle Mariama Bâ

Descendre dans la rue : conflits, révoltes et mouvements sociaux en France, de l'affrontement à la résolution (histoire/science politique) CT

Ce cours propose d'étudier l'ensemble des mouvements de contestation sociale et politique ainsi que leur mode de résolution (ou de "transaction") dans la France contemporaine. Il s'agit d'étudier à la fois la conflictualité en tant que telle et ce que l'on appelle couramment la "sortie de crise" c'est à dire la résolution du conflit. L'histoire française est caractérisée par un grand nombre ainsi qu'une très grande diversité de conflits et de contestations sous toutes ces formes. La conflictualité française est plus élevée que dans la plupart des pays comparables tel que le Royaume-Uni. On peut citer notamment les révoltes paysannes sous l'Ancien régime, la Révolution de 1789, les révolutions politiques du 19e siècle (1830-1848-1870 et 1871) et les conflictualités du 20e et 21e siècles, regroupées sous le nom de « nouveaux mouvements sociaux » (émeutes, manifestations, occupations, désobéissance civile etc.). Les années récentes ont été marquées aussi bien par les "Gilets Jaunes" (2018-2019) que par les émeutes d'octobre 2005 et de juin 2023.

Mais qui sont les révoltés, les émeutiers, les révolutionnaires ? Contre qui se révoltent-ils et dans quel but ? Les révoltés ou les émeutiers ont-ils un programme, des revendications, une doctrine ou agissent-ils par "pure" violence ? Ces révoltes ou ces contestations peuvent-elles déboucher sur des compromis et des résolutions des conflits ? Ou les empêchent-ils ?Toutes ces questions seront posées dans le cadre du cours qui suivra un plan chronologique. Ces questions peuvent se résumer à deux interrogations fondamentales : quelle est d'une part la légitimité de la révolte et quelle est d'autre part la capacité de transformation de ces révoltes en changement social positif ?

Nicolas ROUSSELLIER, Sciences Po Paris
Mercredi 14h-16h30, Salle Mariama Bâ

Le spectacle de Paris dans le cinéma français (français/cinéma)
Paris est un spectacle qu'offre le cinéma depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui. Les frères Lumière inventent le cinématographe à Lyon, mais c'est sur les Grands Boulevards parisiens qu'ils font les premières projections. Par ailleurs, leurs documentaires de la ville sont bel et bien mis en scène. Avec le passage du muet au parlant, et notamment dans *Sous les toits de Paris* qui incarne cette transition, la représentation urbaine se fait à travers des images qui deviennent progressivement des clichés dont certains se retrouvent jusque dans *La La Land*. Il est vrai que le film *Les Enfants du Paradis* montre déjà l'envers d'une capitale qui se transforme ainsi en décor, en théâtre de la passion, mais c'est la Nouvelle Vague qui renouvelle et même révolutionne cette vision. Il y a l'amour, mais il y a aussi l'exclusion (*Les 400 coups*), la mort (*À bout de souffle*), la déchéance (*Le Signe du Lion*) et la maladie (*Cléo de 5 à 7*). Paris se dote alors de dimensions multiples et variées, même lorsque les films sont nostalgiques (*Dans Paris*) ou futuristes (*Peut-être*). Reste que pour les jeunes de banlieue, aller à Paris c'est toujours aller au spectacle. En témoigne le cinéma de ces dernières années (*La Haine*, *Bande de filles*, *Divines*) qui invite du coup à une réflexion à la fois économique et anthropologique à l'endroit de celles et ceux qui sont comme des étrangers dans leur propre pays alors que leur culture, qui s'invente dans les cités, est ce que Paris ne cesse de suivre et de reprendre.

Le cours comporte deux sorties : une visite au Musée Méliès et une sortie au cinéma dans le cadre du dispositif "Lost in Frenchlation".

Jonathan DEGENEVE, Université Sorbonne Nouvelle
Jeudi 11h30-14h, Salle Monet

Paris au miroir de la littérature française et francophone (français/littérature)
« Aucune ville n'est liée aussi intimement au livre que Paris. Car depuis des siècles le lierre des feuilles savantes s'est attaché sur les quais de la Seine : Paris est la grande salle de lecture d'une bibliothèque que traverse la Seine » disait le philosophe allemand, Walter Benjamin. Ce cours propose d'explorer cette idée : celle d'une « conscience urbaine », selon laquelle Paris devient un personnage central dans la littérature française et francophone à partir du XIXe siècle.

Nous allons découvrir comment Paris est représentée dans les textes : comme un lieu, un décor, un personnage ou même un mythe. Chaque auteur étudié crée sa propre vision de la ville et en retour, Paris devient pour eux une source d'inspiration et un moyen de se réinventer.

Le cours sera organisé autour de deux grandes parties :

1. Le Paris des écrivains français des XIXe et XXe siècles :
 - Analyse les œuvres de Baudelaire, Balzac, Zola, Hugo, Apollinaire, Breton et Modiano ;
 - Étude de la représentation de Paris dans leurs œuvres ;
 - Discussion sur la manière dont ces écrivains ont modelé l'image de Paris.

2. Paris Noir, le Paris des écrivains francophones :
 - Exploration de Paris vu, lu, pensé et décrit par les écrivains antillais et africains des XXe et XXIe siècles, tels que Senghor, Césaire, Damas, Dadié, les sœurs Nardal, parmi d'autres.
 - Analyse de la représentation de Paris dans leurs œuvres.
 - Discussion sur la manière dont ces écrivains ont décrit Paris.

Chaque séance du cours sera consacrée à l'étude d'un ou de plusieurs textes et comprendra un cours magistral pour présenter et analyser les textes et une discussion ensemble basée sur des documents annexes d'origines variées (études littéraires, histoire, etc.). Nous explorerons en profondeur plusieurs concepts, tels que le spleen, le flâneur, la bohême, l'aura, l'allégorie, l'aliénation, la

fascination, l'exotisme, la modernité, les passages, la fantasmagorie et bien d'autres. Les étudiants auront également à faire un exposé sur un thème de leur choix, en rapport avec le cours et en accord avec le professeur. Les analyses et discussions des textes seront enrichies par des sorties dont une promenade littéraire et des visites de musées ainsi que des visionnages de films ou documentaires.

Boniface MONGO-MBOUSSA, Écrivain et critique littéraire
Mardi 10h-12h30, Salle Monet

Louis XIV et son royaume (français/histoire)
Qui était Louis XIV, le célèbre Roi-Soleil, et à quoi ressemblait la France de son temps ? Ce cours propose une découverte du règne de Louis XIV (1643-1715), une période qui a profondément transformé la France et durablement marqué son histoire et sa culture. À travers la vie du roi, le château de Versailles, la société de cour, les arts et la religion, ainsi que les guerres, les transformations sociales et les contestations du pouvoir royal, nous explorerons les ambitions de la monarchie et les réalités de son gouvernement.

Ce cours est ouvert à tous les étudiants, y compris à ceux qui n'ont jamais étudié l'histoire. Aucune connaissance préalable de l'histoire de France n'est nécessaire : les événements, les personnages et les notions historiques seront présentés et expliqués au fil des séances.

L'enseignement sera abondamment illustré par des diaporamas et une riche iconographie (peintures, portraits, gravures, plans, monuments et représentations de la vie quotidienne). Plusieurs sorties culturelles seront également organisées pour permettre aux étudiants de découvrir des lieux et des monuments liés à Louis XIV et à son époque.

L'objectif est avant tout de découvrir et de comprendre la France du Grand Siècle, son fonctionnement, ses contradictions et son héritage culturel.

Xavier LE PERSON, Sorbonne Université
Jeudi 14h30-17h, Salle Monet